



Règlement intérieur

du Badminton

Creuzier le Vieux Loisirs

Le règlement intérieur complète les statuts du BCVL. Tout adhérent et représentant (pour les adhérents mineurs) doit avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les termes.

Le règlement intérieur est à disposition des membres pour consultation, en affichage libre sur le panneau d'affichage qui se trouve dans l'entrée du gymnase, ainsi que sur le site du club : <http://bcvl.fr>

Tous les membres du club sont habilités à faire respecter ce règlement.

FONCTIONNEMENT DU CLUB :

Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat. Il est demandé à chacun de s'impliquer dans les tâches courantes (réunions diverses, organisations de tournois, ou autres manifestations...)

Chaque membre du club se doit de participer à l'assemblée générale qui a lieu une fois par an.

ADHESION :

Seules sont membres du club, les personnes à jour de leur cotisation annuelle, et ayant fourni le **dossier d'inscription complet** : demande d'inscription correctement remplie, autorisation parentale pour les mineurs, souscription à l'assurance du club signée, certificat médical de « non contre-indication à la pratique du badminton », accompagné du règlement de la cotisation. **Tout dossier incomplet ne sera accepté.**

Les enfants sont acceptés à partir de l'âge de **6 ans**.

Les membres du club sont licenciés à la Fédération Française de Badminton.

L'inscription est valable du jour auquel la demande de licence a été effectuée, jusqu'au 31 Août de l'année suivante.

Il est interdit à une personne non adhérente du club de jouer dans les créneaux réservés au club.

Seules les personnes amenées par un adhérent (à jour de sa cotisation) pourront être acceptées à titre exceptionnel lors d'une séance.

PERIODE D'ESSAI :

Toute personne pourra venir s'essayer à la pratique du badminton. Deux séances seront accordées. Au-delà de celles-ci, la personne devra, si elle souhaite poursuivre la pratique du badminton au sein du club, s'acquitter de la cotisation et remettre son dossier d'inscription complet.

Pendant les séances d'essai, le club décline toute responsabilité.

CRENEAUX :

Le club est ouvert aussi bien aux personnes voulant faire du badminton en loisirs, qu'aux compétiteurs.

Mardi 21h-23h : jeu libre

Mercredi 18h-19h30 : entraînement débutants

Mercredi 19h30-21h : entraînements ados et adultes

Vendredi 20h-23h : jeu libre

Samedi 10h30-12h30 : entraînement ados

Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînements de l'école de badminton sont suspendues. Concernant les séances de jeu libre, elles sont maintenues toute l'année.

RESPONSABILITES :

Les enfants mineurs sont pris en charge à partir du moment où la personne responsable du créneau jeunes les aura pris sous sa responsabilité.

Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci est présent au gymnase avant de laisser leurs enfants.

De plus, lorsque le créneau horaire est terminé, les enfants ne sont plus sous la responsabilité du club.

MATERIEL :

-Tenue : Les joueurs doivent obligatoirement jouer avec des chaussures spécifiques aux sports en salle, et exclusivement réservées à l'usage intérieur afin de maintenir la propreté du gymnase.

-Raquettes : Les raquettes sont à la charge du joueur. Cependant le club dispose de quelques raquettes pouvant être utilisées en dépannage ou lors des séances d'essai.

-Volants : Les volants sont fournis par le club, lors des créneaux d'entraînement, de jeu libre et lors des rencontres de championnat interclubs, ainsi que pour les jeunes qui participeront à des tournois.

Pour les tournois adultes, les volants sont à la charge du participant. Le club proposera des tubes de volants à la vente, à des tarifs préférentiels, pour les licenciés.

ORGANISATION DES CRENEAUX :

L'activité débute par le montage des filets et poteaux, et termine par leur démontage. Les volants sont à ranger en fin de séance.

En cas de forte affluence, le respect des autres joueurs passe par une rotation rapide sur les terrains, et des séquences de jeu plus courtes. Les doubles seront privilégiés.

RESPECT ET COMPORTEMENT SPORTIF :

Les joueurs se doivent de respecter le matériel et les locaux, ainsi que la propriété de ceux-ci.

Le club est une association qui vise à promouvoir la pratique du badminton dans un esprit sportif et de respect de l'adversaire.

VOL :

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions.

COMMUNICATION :

Les informations concernant les entraînements, les tournois, et autres manifestations du club sont affichées sur le panneau d'affichage qui se trouve dans l'entrée du gymnase, ainsi que sur le site internet du club : <http://bcvl.fr>

Les joueurs seront également avertis par mail de toute information utile concernant le club. Raison pour laquelle nous vous demandons de nous fournir une adresse valide en début d'année.

L'adhérent et/ou représentant légal du mineur autorise la diffusion, sur le site internet du club, des photos prises lors de compétitions sportives ou autres manifestations. En cas de refus, l'adhérent devra informer le Président en lui faisant parvenir un document écrit pour exprimer son désaccord, qui sera pris en compte dans les plus brefs délais.

MANQUEMENT AU RESPECT DU REGLEMENT :

Tout manquement répété à ce règlement, librement accepté par l'adhérent au club, entraînera une sanction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.

Sportivement
Le bureau du BCVL

